Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2023

24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

Épreuve orale d'admission

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  (Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  (Durée de l'oral : 15 minutes)

Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

Épreuve orale d'admission

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  (Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  (Durée de l'oral : 15 minutes)

Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

Épreuve orale d'admission

SUJET N°20 :

Vous êtes nommé sur un poste de chef du service « surveillance » dans un musée. Votre directeur vous demande de redynamiser les équipes en perte de motivation.

1. Quelles sont les mesures que vous pouvez prendre ?
2. Quels sont les leviers de management ?

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

Épreuve orale d'admission

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  (Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  (Durée de l'oral : 15 minutes)

Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

Épreuve orale d'admission

SUJET N°21 :

Parmi les missions d'un technicien des services culturels, l'une d'elle est de veiller aux conditions d'accueil des visiteurs, à la sécurité des personnes et à la sûreté des œuvres. Dans le cadre de cette mission, vous mettez en place une ronde de contrôle quotidienne au sein de l'établissement.

Quels points vous semblent importants à vérifier ou à faire vérifier ?

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

Épreuve orale d'admission

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  (Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  (Durée de l'oral : 15 minutes)

Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

Épreuve orale d'admission

SUJET N°22 :

Vous êtes appelé pour une altercation entre deux agents en présence du public.

1. Quelles sont vos premières mesures ?
2. Quelles seront vos actions à court et moyen terme ?

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

Épreuve orale d'admission

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  (Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  (Durée de l'oral : 15 minutes)

Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

Épreuve orale d'admission

SUJET N°23 :

Vous êtes responsable d'une équipe d'agents d'accueil et de surveillance dans un musée, vous accueillez un nouvel agent en situation de handicap.

Vous devez organiser son arrivée, que mettez-vous en place ?

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

Épreuve orale d'admission

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  (Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  (Durée de l'oral : 15 minutes)

Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

Épreuve orale d'admission

SUJET N°24 :

Vous êtes nouvellement affecté en tant que technicien des services culturels, vous devez organiser votre première réunion de service. Votre équipe est composée d'agents d'accueil et surveillance, d'agents de billetterie boutique, d'agents administratifs et de contractuels saisonniers. Certains parmi eux sont en télétravail.

Quelles sont les différentes étapes ? (Avant, pendant et après)

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

Épreuve orale d'admission

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  (Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  (Durée de l'oral : 15 minutes)

Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

Épreuve orale d'admission

SUJET N°25 :

Une visite présidentielle doit avoir lieu dans votre établissement avant la fermeture. Les services officiels alertent sur la menace activiste lors de cette visite.

Comment préparez-vous cet évènement ?

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

Épreuve orale d'admission

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  (Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  (Durée de l'oral : 15 minutes)

Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

Épreuve orale d'admission

SUJET N°26 :

Vous êtes responsable de l'équipe d'accueil et de surveillance, un agent vient vous signaler qu'il est victime de harcèlement.

Comment gérez-vous la situation ?

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

24-MC-TSCBF-ORAL-EXT

Épreuve orale d'admission

L'épreuve orale se divise en deux parties :

- **Première partie : le candidat répond oralement devant le jury à une mise en situation professionnelle écrite, accompagnée d'un document le cas échéant.**
  (Durée de la préparation : 10 minutes ; Durée de l'oral : 10 minutes)

- **Seconde partie : elle consiste en un échange avec le jury visant à apprécier la motivation, les connaissances et les compétences du candidat ainsi que sa capacité à occuper un poste de la spécialité dans laquelle il s'est inscrit. Au cours de cet échange, le candidat peut être interrogé sur les missions du ministère de la culture et sur les grands principes d'organisation et de fonctionnement de la fonction publique de l'Etat.**
  (Durée de l'oral : 15 minutes)

Durée totale de l'épreuve orale : 25 minutes

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- Vérifier que le sujet comporte l'ensemble des pages et signaler toute anomalie.

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.

Ce document comporte 2 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)

Ministère de la Culture

Concours externe de technicien des services culturels et des Bâtiments de France de classe normale
Spécialité « surveillance et accueil »
Session 2024

Épreuve orale d'admission

SUJET N°27 :

Un de vos agents vient de chuter dans un escalier emprunté par le public. Il est allongé en travers du passage et se plaint d'une violente douleur à la jambe. Il dit s'être dépêché pour aller remplacer son collègue posté dans la salle du bas et qui devait partir déjeuner.

1. Quelles sont vos premières mesures ?
2. Quelles seront vos actions à court et moyen terme ?